

Présents, élus au Conseil des Enfants :

Manon Braillon, Margot Monier, Yoann Guingand, Robin Filocamo, Zoé Lesage, Céleste Pourchon, Kilian Blancquaert

Absents excusés : Léandre Erpelding, Corentin Roy, Léon Defay, Lisa Piarulli

Absente non excusée : Marion Pinon (pb de mail ?)

Présente élue au Conseil Municipal : Marianna Costa

1. Retour sur les modalités de la séance

Suite au départ de Fanny et à un problème de liste de diffusion il semblerait que beaucoup de jeunes élus n'aient pas reçu le dernier compte-rendu et l'information concernant la date du conseil. Il y a donc beaucoup d'absents à cette séance. A la mairie, nous tâchons de trouver une solution à ce problème informatique. Nous accueillerons prochainement au CME Guillaume Magnien, le remplaçant de Fanny Japhet à la direction des services périscolaires. Pour rappel : chaque séance fait l'objet d'un compte rendu. Il est important de bien le lire après la séance. La date de la prochaine séance est rappelée à la fin du compte-rendu. Pour vous assurer que vous gardiez bien l'historique du travail mené au cours de votre mandat une version papier du CR vous sera remise d'une séance sur l'autre. Organisation du calendrier pour les séances du 3^{ème} trimestre (cf. fin du CR).

2. Point sur la boîte à idées

Après plusieurs tentatives menées par les élus de l'école primaire, le code de la boîte à idées n'a pas été retrouvé. Il a été décidé de détruire le cadenas à code et de le remplacer par un cadenas à clé dont Marianna et Aline garderont un exemplaire (la clé restera à la mairie). Il faudra envisager prochainement le relevé et tri des idées des enfants (attention, le travail de synthèse peut être long, il faudra se répartir la tâche).

3. Groupes de travail et rencontre d'un élu

Dans la première partie de la séance, les conseillers se répartissent par groupes de travail pour avancer sur les projets de leurs programmes de campagne. Dans la deuxième partie de la séance : rencontre et échange avec **Alexandre Buisnière-Giraudet**, conseiller municipal. Alexandre est, entre autre, membre de la Commission éco-citoyenne. Il écoute et conseille les jeunes élus qui exposent tour à tour leurs projets, puis revient sur le projet de recyclage des masques dans la commune, dont il est à l'origine.

Céleste et Robin : proposent d'organiser un ramassage des déchets dans le village sous forme saisonnière. Ils pensent à la communication autour de cet événement : il faudrait l'indiquer dans Le Touvet Animations, sur le site Facebook et procéder à différents affichages. Débat autour du meilleur créneau possible : le samedi matin pose le problème du marché. Reste le samedi après-midi ou le dimanche matin : il faudra donc choisir en fonction des autres activités prévues par la commune.

→*Alexandre fait remarquer que ce type de ramassage collectif existe déjà dans le village, mais pas à chaque saison : la formule peut être intéressante, elle peut toucher plus de monde si elle est à l'initiative des enfants du village.*

Kilian, Yoann et Margot proposent d'installer sur la place de l'Ecole, au niveau du kiosque, dans les arbres, une guirlande lumineuse pour égayer le village. Ils réfléchissent à un dispositif qui soit à la fois esthétique, pratique et amovible. Ils s'orientent vers un modèle à énergie solaire ou une lampe à détection.

→Alexandre les encourage dans cette démarche, en faisant remarquer qu'une guirlande amovible n'est pas envisageable (trop compliqué à monter et démonter). Des travaux importants d'aménagement de la Place de l'Ecole ayant commencé, mieux vaut attendre leur achèvement pour voir ce qui peut être ajouté, améliorer...

Manon et Zoé se font les porte-parole de Léon et Corentin qui souhaitent davantage de pistes cyclables dans le village (cf. CME du 1/10)

→Ce point est à retravailler avec le projet « Moby à l'école » qui réfléchit aux questions de mobilités dans le village. Annie Vuillermoz, Pascal Veuillen et Sandrine Gauchon, sont les élus référents de ce projet, nous aurons l'occasion de les rencontrer lors d'un prochain CME. Soyez également attentifs au magazine de Printemps dans lequel la question de la mobilité sera traitée.

Manon et Zoé proposent par ailleurs l'organisation d'une bourse aux jouets ou autres objets, en complément ou en s'associant au concept de l'Espace Gratuité existant déjà (porté par Sylvie Large, autre élue) mais de façon thématique. Ainsi une bourse au matériel scolaire sur le modèle de ce qui avait été proposé en fin d'année dernière, début juillet, par la commission éco-citoyenne serait appréciée par de nombreuses familles.

→Alexandre est très favorable à toutes ces initiatives : il invite au rapprochement du CME avec la Commission éco-citoyenne.

La question de la communication avec les enfants du village autour de ces différents événements se pose. Pour les conseillers de CM1 et CM2, une intervention dans les classes est envisageable, il faudra la préparer. Au collège, cela semble plus difficile : les élus proposent un système d'affichage ; il faut dans ce cas se rapprocher du CPE et/ou de La Principale du Collège et s'assurer de la lisibilité de l'affichage (problème actuellement au collège en raison du trop grand nombre de documents affichés).

Alexandre revient sur la question du recyclage des masques qui avait vivement intéressé les jeunes élus lors de leur campagne. Il explique qu'au départ du projet (au début de l'épidémie de Covid-19 en 2020), seuls Intermarché et Netto proposaient des bacs à recyclage pour les masques. Il fallait donc mettre en place quelque chose au niveau de la commune. Alexandre a souhaité faire appel à une entreprise française : c'est donc la société Recygo (La Poste) située à Angers qui a été choisie ; c'est elle qui fournit les packs et assure les opérations de récupération, le transport, la transformation. Un lot de 3 packs pour l'ensemble de ces opérations revient à 150€. La commune dispose aujourd'hui de 4 points de collecte (Mairie, Bibliothèque, Bresson, Crèche). Alexandre explique le processus de recyclage des masques : la barrette métallique est ôtée (elle fera l'objet d'un recyclage à part via la filière métal), tout le reste est broyé, transformé en paillettes puis en billes de polypropylène qui seront revendues afin de créer de nouveaux objets avec ce matériau. Nous en sommes actuellement à la première rotation des packs. La concrétisation du projet est à ce jour très satisfaisante et répond à un besoin réel de la commune.

4. Divers

Kilian suggère que les comptes-rendus du CME soient mis en ligne sur le site de la mairie afin de garder trace du travail des élus et d'informer la population des démarches entreprises. Cette idée est retenue par tous.

5. Calendrier :

Les prochains CME sont fixés aux dates suivantes, de 17h à 18h en mairie :

-vendredi 1^{er} avril

-vendredi 6 mai

-vendredi 10 juin

Rappel : vous pouvez inscrire vos enfants gratuitement au périscolaire ce jour-là pour que Guillaume puisse aller les chercher pour l'heure du CME.